

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 20 (1993)
Heft: 1

Artikel: Récession inquiétante en Suisse : que s'est-il donc passé en réalité?
Autor: Renner, Margret
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-912549>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Récession inquiétante en Suisse

Que s'est-il donc passé en réalité?

Subitement, ce splendide été a pris fin. Un automne glacial et pluvieux a brusquement fait irruption. On aurait dit que la situation météorologique en Suisse en 1992 s'était mise au diapason de la situation conjoncturelle. Après quelque vingt ans de haute conjoncture qui n'a en fait jamais sérieusement fléchi, la baisse est intervenue presque tout d'un coup.

Au début novembre, la Suisse comptait environ 110 000 chômeurs, ce qui correspond à un taux de 3,5 pour cent. L'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT)

Margret Renner

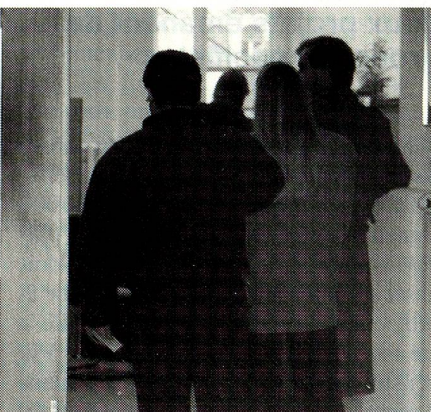
ne voit pour le moment aucune amélioration à l'horizon et s'attend pour l'année prochaine à un taux de chômage de 4 pour cent au moins. Mais il ne s'agit là que des chômeurs enregistrés

Tout d'un coup, même des cadres, dont la profession était en quelque sorte considérée jusqu'ici comme le sésame d'une carrière bourgeoise, se retrouvent sur le pavé. Jean Marceau Bieri, de l'Office cantonal bernois de l'industrie, des arts et métiers et du travail (KIGA), nous a fourni les indications suivantes pour le seul canton de Berne:

Dentistes	3 chômeurs
Vétérinaires	5
Pharmaciens	7
Médecins	19
Journalistes	19
Economistes	19
Analystes programmeurs	30
Architectes	40
Ingénieurs (électr.)	32
Enseignants (tous niv.)	32
Total	268

Les plus touchés par la récession sont le bâtiment, l'industrie des machines et les emplois de bureau. Parmi ces derniers, ce ne sont cependant pas les cadres, mais les employés de commerce ayant fait un apprentissage de trois ans qui sont le plus touchés par le chômage.

finances cantonales et communales, l'activité de la construction s'est effondrée même dans le secteur public. L'entrepreneur Z. explique quelles sont les conséquences de cette situation: «Notre entreprise a besoin d'un volume de commandes d'au moins 5 millions de francs par an. Mais au premier semestre 1992, les rentrées de commandes ne se sont élevées qu'à 600 000 francs. – A quoi cela tient-il? Admettons qu'une maison familiale coûte aujourd'hui environ 800 000 francs. Avec 8 pour cent d'intérêts bancaires, la charge annuelle peut atteindre 64 000 francs, ce qui fait un loyer de plus de 5 000 francs par mois. Qui peut encore s'offrir cela à l'heure actuelle?» De toute façon, les banques n'accordent plus de crédits pour les projets de construction. Monsieur Z. a appris par sa banque qu'un tiers des débiteurs hypothécaires n'arrivent plus à payer les intérêts. Ce qui le choque, c'est l'énorme augmentation des frais qui ne sont pas directement liés à la construction (assurances, frais de procédure, etc.). Il voit une autre raison de cette situation pénible dans le fait qu'en Suisse on décourage l'initiative privée. En raison de nos prescriptions de construction très strictes, le futur propriétaire d'une maison n'a que peu de possibilités de fournir des prestations propres. C'est précisément là le problème de l'ouvrier du bâtiment A., que l'entreprise Z. a dû licencier. Les frais fixes pour sa famille de quatre personnes s'élèvent à 2500 francs. Il pourrait gagner ce montant en acceptant des mandats privés. Mais comme cela est interdit, il doit aller timbrer.



Tout à coup, même des cadres sont obligés d'aller timbrer.
(Fotos: Keystone)

officiellement. Le nombre de nos concitoyens qui ont dû mettre fin à leur vie professionnelle est beaucoup plus élevé si l'on tient compte des femmes qui ont été contraintes de se retirer dans leur ménage, des personnes que l'on a mises à la retraite anticipée ou des nombreux indépendants qui souffrent d'un manque de commandes (cf. «Revue Suisse» 2/92).

Comme le traitement électronique des données va bientôt gagner encore beaucoup de terrain (banques, administration des douanes, etc.), il y aura encore, selon le KIGA, une très forte augmentation du chômage parmi le personnel de bureau.

En 1991, l'industrie du bâtiment ne s'est encore pas trop mal tirée d'affaire, mais en 1992 le recul de l'activité a été brutal. Il faut se rappeler que 15 pour cent environ des personnes qui exercent une activité lucrative dépendent du bâtiment. En raison de la détérioration des

Nombre de chômeurs en Suisse (OFIAMT)

1987	24 673 chômeurs
1988	22 249
1989	17 452
1990	18 133
1991	39 222
1992	109 073

Le tableau est sombre, mais il y a malgré tout une lueur d'espoir. La chimie, l'industrie horlogère et le tourisme sont florissants, et l'industrie suisse d'exportation a progressé de cinq pour cent en 1992. ■